



Relations sexuelles majeurs/mineur, plainte des parents.. ?

Par **debo17**, le **03/08/2009** à **22:11**

Bonjour,
j'ai 17 ANS ,mon copain est majeur. Depuis quelques temps mes parents le menace de porter plainte pour detournement de mineur ,es ce que la plainte peut aboutir sachant que je suis tout a fait consentante lors de nos rapport , et que je suis completemen contre la plainte ?Quels droits juridique ont-ils sur nous?
MERCI , davance DE m'aider.

Par **Marion2**, le **03/08/2009** à **22:26**

Bonsoir,

La majorité sexuelle est à 15 ans et 3 mois. Si les rapports sont consentis, aucun problème.
Une plainte n'aboutira pas.

Cordialement.